Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 18 (1889)

Heft: 9

Rubrik: Cours de répétition

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XVIIIe ANNÉE N° 9. OCTOBRE 1889

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Intérêts de la Société.* — *Cours de répétition.* — *Quelques mots sur l'enseignement du dessin à l'école primaire.* — *Causerie scientifique.* — *Une réforme.* — *Partie pratique :* I. Mathématiques. II. Langue française. — *Bibliographies.* — *Un dernier écho de l'assemblée des instituteurs fribourgeois à Châtel-Saint-Denis.* — *Correspondance.* — *Nouveaux objets reçus à l'exposition scolaire permanente suisse.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Dans sa dernière séance, le comité de la Société fribourgeoise d'éducation a décidé de mettre à l'étude la question suivante : *Comment le dessin doit-il être compris et enseigné dans les écoles primaires et régionales ?*

Les travaux devront être remis pour le 1er février, au rapporteur, M. Mossu, maître de l'école régionale de Treyvaux. Le rapport sera livré.

Cours de répétition

Un cours de répétition s'ouvrait à Fribourg, le 16 septembre, pour les maîtres des écoles régionales. Tous les maîtres s'y rendirent ponctuellement, moins les trois de la Singine. Ce cours a pour but principal, non de repasser les branches du programme scolaire : langue maternelle, mathématiques, histoire, etc., mais d'acquérir les connaissances pratiques les plus utiles à un agriculteur. M. de Vevey, directeur de la station laitière et chimiste cantonal, donne un petit cours de physique, de chimie, d'histoire naturelle, d'industrie laitière, etc. M. Berset, élève diplômé de Zurich, est chargé d'un certain nombre de leçons sur l'économie rurale, les plantes fourragères, l'amélioration du sol, etc. M. Gremaud, ingénieur cantonal, leur parle des constructions rurales;

M. Schaller, professeur de dessin, entretient nos maîtres de géométrie, de dessin, etc. M. Niquille, inspecteur forestier, est chargé d'un cours de sylviculture; M. Blanc, d'arboviculture; M. Bertschy, vétérinaire, d'un cours spécial sur l'élevage, l'hygiène des bestiaux; M. Horner, professeur, revoit la méthodologie.

Nos maîtres reçoivent 8 heures de leçons par jour. Le cours durera 3 semaines. Il serait sans doute difficile d'acquérir en si peu de temps, des connaissances complètes sur les branches multiples du programme, mais on ne saurait douter que les maîtres de nos écoles régionales ne retirent de grands fruits de ces divers cours pour leur enseignement à la campagne. Il existe encore, parmi nos populations, beaucoup de préjugés relativement à l'agriculture, à l'élevage des bestiaux, à l'industrie laitière, etc. Or, pour nous défendre contre la concurrence, il n'y a que deux moyens: déraciner ces préjugés et profiter des progrès réalisés par la science. L'école régionale doit servir de vulgarisateur aux notions scientifiques à infuser dans nos campagnes.

On sait avec quelle sorte de défiance fut accueillie l'institution des écoles régionales. Bien des préventions sont aujourd'hui tombées. Nous ne doutons pas que les services nouveaux qu'elles rendront à nos populations rurales ensuite de ce cours de répétition, ne contribuent à les faire apprécier à leur valeur.

R. H.

QUELQUES MOTS

SUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Plus que jamais, on reconnaît de nos jours l'importance de l'enseignement du dessin à l'école primaire. La question a été mise à l'étude par le comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande, et une exposition scolaire de dessin a été organisée dernièrement à Lausanne, à l'occasion du récent congrès des instituteurs. Dans notre dernière réunion annuelle de la Société d'éducation à Châtel-Saint-Denis, plusieurs orateurs ont cherché à démontrer l'utilité de cet enseignement à l'école primaire. Nous croyons, quant à nous, que l'importance de cette branche n'est plus à démontrer, et qu'il est urgent de se mettre à l'œuvre, c'est-à-dire d'enseigner le dessin dans nos écoles populaires, car il n'y a guère de carrière dans laquelle le dessin ne soit utile et même nécessaire.

Au point de vue de l'enseignement de cette branche, nos traités de pédagogie, et entre autres l'excellent *Guide pratique de l'Instituteur,* ne manquent certes ni de conseils ni de direc-